

Conseil en bref

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 15 décembre 2023

Administration générale

Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2024

- il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau autorise le renouvellement de son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2024, au montant de 563.29\$

Avis de motion – Projet de règlement 2023-384 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Avis est donné par madame la conseillère Jocelyne Lyrette qu'un règlement portant le numéro 2023-384 « concernant la rémunération du préfet et des membres du conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente sur le territoire de la MRC » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2023-384 «concernant la rémunération du préfet et des membres du conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente»

- le projet de règlement numéro 2023-384 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute

règlementation antérieure afférente » sur le territoire de la MRC sur le territoire de la MRC » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Avis de motion – Projet de règlement 2023-383 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2019-340 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu'un règlement portant le numéro 2023-383 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2019-340 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets sur le territoire de la MRC » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2023-383 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2019-340 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets»

- Le projet de règlement numéro 2023-383 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2019-340 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets sur le territoire de la MRC » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Entérinement - Embauche et nomination à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau entérine l'embauche d'une ressource suivante, aux conditions de travail en vigueur à la MRC ; Madame Cynthia Thibault Paradis, technicienne en administration pour le service de l'environnement ainsi que pour le service de l'administration générale.

Adoption – Politique des conditions de travail des cadres intérimaires

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la politique des conditions de travail des cadres intérimaires telle que présentée.

Autorisation – Octroi de contrat firme Dignard Thibault CPA Inc.

- il est résolu que le Conseil de la MRC autorise la directrice des ressources financières et matérielles de procéder à la continuation du contrat 180725 avec la firme Dignard Thibault CPA Inc.

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption pour l'exercice financier 2024

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le budget des territoires non organisés pour l'exercice financier 2024.

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption taux de taxation 2024

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau fixe pour l'année 2024, pour les territoires non organisés de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau le taux général de la taxe foncière à 0,7792 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière afin de couvrir les dépenses ordinaires prévues au budget.

TNO – Adoption du budget 2024 de la RIAM – Article 603 du Code municipal du Québec

- il est résolu que le Conseil de la MRC adopte, pour les territoires non organisés de la MRC, le budget 2024 de la RIAM tel que transmis à cette fin

Autorisation – Engagement de fonds – Fonds des régions et ruralité Volet 2 (FRR)

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice des ressources financières et matérielles à engager la somme de 102 750\$ au Parc linéaire afin d'effectuer la conception de plans et devis pour le développement de ce dernier.

Autorisation – Suivi de projet et désengagement de fonds – Fonds des régions et ruralité Volet 2 (FRR)

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la direction générale à communiquer avec la municipalité d'Aumond afin d'effectuer la conformité des montants suite à la

réception du rapport final et de désengager le montant de 70 000\$ du FRR Volet 2 pour l'année 2019 et de l'affecter au FRR Volet 2 pour l'année 2024.

Désignation de monsieur Mario Langevin au sein du conseil d'administration de l'agence des forêts privées de l'Outaouais

- Il est résolu de désigner monsieur Mario Langevin à titre de représentant de la MRCVG au conseil d'administration de l'Agence des forêts privées de l'Outaouais.

Octroi de contrat – Protocole de la porte d'entrée de Tourisme Outaouais – Route de l'Eau Vive

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le protocole de la porte d'entrée de Tourisme Outaouais pour la route de l'Eau Vive et d'octroyer les contrats aux firmes sélectionnées telles que présentées.

Appui – À la résolution de la Conférence des Préfets de l'Outaouais CPO20231120-06 – Projet de l'approche régionale collaborative sur le logement pour le territoire de l'Outaouais

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau se joint aux autres MRC de l'Outaouais ainsi qu'à la ville de Gatineau pour donner son appui au projet de l'Institut rural de l'Ontario pour étendre son système d'information sur le logement rural à la région de l'Outaouais afin de répondre aux besoins uniques en matière de logement rural, d'évaluer l'accessibilité au logement, de tester des processus rationalisés pour l'identification des terres et l'affectation des ressources et d'aider les municipalités à planifier et à construire de nouveaux logements

Autorisation de signature – Convention d'aide financière – Plan d'action concerté réussite éducative

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer la convention d'aide financière « plan d'action concerté réussite éducative à titre de fiduciaire pour la table de développement social de La Vallée-de-la-Gatineau.

Demande à la ministre responsable de l'administration gouvernementale de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor – Plan de régionalisation

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de demander à la ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, madame Sonia Lebel d'acheminer à la directrice générale de la MRC les données quant aux emplois transférés ou créés dans la Vallée-de-la-Gatineau pour donner suite au plan de régionalisation établi en février 2022.

Conseil

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2024

- il est résolu que le calendrier qui suit soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2024, ces séances débutant habituellement à 18 heures.

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Comité administratif pour l'année 2024

- il est résolu que le calendrier qui suit soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2024, ces séances débutant habituellement à 17 h 50.

Relance à la fédération québécoise des municipalités (FQM) – Appui au dossier service Québec

- Il est unanimement résolu par le conseil de la MRCVG de demander un appui à la FQM pour le projet pilote « Voir et faire Autrement ».

Demande de rencontre avec M. Jessy Dynes, directeur général – Secteur faunique de la Vérendrye

- Il est unanimement résolu que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau demande à M. Jessy Dynes, directeur général du Secteur faunique de La Vérendrye de planifier une rencontre avec le conseil de la MRCVG afin que la situation actuelle quant à la gouvernance locale à la SEPAQ de La Vérendrye soit exposée aux membres du conseil.

Projet de résolution d'appui au projet d'usine de pyrolyse de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs de la Gatineau et Charbon de bois Feuille d'érable

- Il est résolu par le Conseil des maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette-Vézina, d'accorder à la Coopérative des entrepreneurs de la Gatineau les garanties d'approvisionnement à long terme nécessaires à la réalisation et la santé économique du projet.

Désignation du palais de justice de Maniwaki à titre de chef-lieu du district judiciaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministre de la Justice l'obtention d'une magistrature au palais de justice de Maniwaki situé dans la région administrative de l'Outaouais.

Demande de rencontre avec la ministre de l'Emploi – Dossier service Québec

- Il est unanimement résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander une rencontre en impliquant la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain ainsi qu'avec la préfète de la MRCVG, madame Chantal Lamarche, et avec le maire de la municipalité de Denholm, monsieur Gaétan Guindon.

Gestion financière et administrative

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 23 novembre au 15 décembre 2023

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 23 novembre au 15 décembre 2023.

Greffe

Note au procès-verbal – Dépôt – Extrait de registre – Déclarations de la préfète – Article 6 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)

- Conformément à l'article 6 de la LEDMM, un extrait du registre des déclarations de la préfète pour l'année 2023 doit être déposé par Mme Joanie Courchaine, directrice générale et greffière trésorière. Aucun dépôt n'a été effectué puisqu'aucune déclaration visée au deuxième

alinéa de l'article 6 n'a été faite par madame la préfète Chantal Lamarche pour l'année 2023, cette dernière n'ayant reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage prévu à cet article.

Gestion de projet

Octroi – Mandat pour la révision de l'étude préliminaire et des esquisses préliminaires relatives à l'agrandissement du siège social de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la révision du rapport préliminaire et des esquisses préliminaires relatifs à l'agrandissement du siège social à RLA inc. au montant de 9 500 \$ (sans taxes) et de prendre cette somme à même le règlement d'emprunt 2023-379.

Octroi – Mandat pour l'étude environnementale de site phase 1 (ÉES phase 1) du siège social de Gracefield

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la réalisation d'une étude environnementale de site phase 1 à A.J. Environnement inc. au montant de 3 580 \$ (sans taxes) et de prendre cette somme à même le règlement d'emprunt 2023-379.

Autorisation à la direction générale – Démarches relatives à l'emplacement du kiosque touristique de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale, madame Joanie Courchaine, et la directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Carolane Saumur Belley à réaliser les démarches nécessaires à l'acquisition d'immeubles ou d'un terrain pour l'implantation d'un kiosque touristique dans la ville de Maniwaki aux conditions établit par le comité AD-HOC Infrastructure du 11 décembre 2023 et pour entérinement ultérieur par le Conseil de la MRC.

Adjudication de contrat – Appel d'offres 231108 « Acquisition de deux camions semi-remorques

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 231108 « Acquisition de deux camions semi-remorques » à l'entreprise Centre du Camion Mont-Laurier, aux conditions et prix soumis de 577 531,00 \$ avant taxes, et d'autoriser la

directrice générale à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Adjudication de contrat – Appel d'offres 231107 « Acquisitions de six remorques 53 pieds à plancher mobile

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 231107 « Acquisition de six remorques de 53 pieds à plancher mobile » à Deloupe Inc, aux conditions et prix soumis de 1 095 000,00 \$ avant taxes, et d'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Hygiène du milieu

Adjudication de contrat – Appel d'offres 230819 « Aménagements d'un enclos d'écocentre au Complexe environnemental sud (Kazabazua)

- il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 230819 « Aménagement d'un enclos d'écocentre au Complexe environnemental sud (Kazabazua) » à L'Exco Construction, aux conditions et prix soumis de 137 895,00 \$, avant taxes et d'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Autorisation de signature – Entente pour le traitement par compostage des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie de la municipalité d'Otter Lake au Complexe environnemental Sud (Kazabazua)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale ainsi que la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente à intervenir avec le Conseil de la municipalité d'Otter Lake pour le traitement de la matière organique au Complexe environnemental Sud, pour la période de 2024 à 2027, selon les termes du projet d'entente tel que présenté.

Octroi de contrat – Déclaration de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) obtenues par le projet d'agrandissement du site de compostage de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le mandat à SOLINOV pour la déclaration de réduction des émissions de GES obtenues par le projet d'agrandissement du site de

compostage, au montant initial de 7 115 \$, sans les taxes et de prendre cette dépense à même le budget courant de 2024.

Octroi de contrat – Vérification de la déclaration de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) obtenues par le projet d'agrandissement du site de compostage de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le mandat à Enviro-Accès pour la vérification de la déclaration de réduction des émissions de GES obtenues par le projet d'agrandissement du site de compostage, au montant initial de 8 000 \$, sans les taxes et de prendre cette dépense à même le budget courant de 2024.

Octroi de contrat – Appel d'offres sur invitation 231102 « Amélioration du système de traitement des eaux de l'Écocentre nord » – Complexe environnemental nord

- il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 231102 « Amélioration du système de traitement des eaux de l'Écocentre nord » à Eureka Environnement, aux conditions et prix soumis de 37 900 \$, avant taxes, dépense autorisée à même le fonds de roulement de la MRC

Autorisation de signature – Entente intermunicipale pour le transbordement des déchets au centre de transbordement de La MRC des Collines-de-l'Outaouais

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale ainsi que la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à signer, pour et au nom de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau, l'entente à intervenir avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour le transbordement des déchets au poste de transbordement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à Val-des-Monts, pour la période 2023 à 2026, les deux dernières années étant optionnelles.

Aménagement et développement

Appui à la résolution 1138-10-2023 de la Table de concertation régionale de la Montérégie – Demande de modifications au programme d'aide à la restauration patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications

- Il est résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la résolution no. 1138-10-2023 de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Appui à la résolution 23-171 de la MRC D'Abitibi-Ouest– Plan régional des milieux humides et hydriques : demande de changements législatifs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la résolution 23-171 de la MRC d'Abitibi-Ouest et de demander au gouvernement du Québec d'apporter les changements législatifs requis afin que l'exercice des pouvoirs règlementaires municipaux en matière de protection et de conservation des milieux naturels (humides, hydriques, couvert forestier, etc.) soit valide et ne donne lieu à aucune indemnité à la charge du milieu municipal.

Règlementation municipale – immatriculation hors province

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de procéder à l'adoption d'une loi uniforme afin de minimiser le nombre d'immatriculations hors province permettant ainsi à plusieurs contribuables québécois de contrer les coûts plus élevés d'une immatriculation au Québec, privant ainsi les coffres de l'État de millions de dollars.

Signature d'une entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec

- il est résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la préfète ainsi que la directrice générale et greffière trésorière à signer pour et au nom de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, l'entente citée au premier considérant de la présente.

Note au procès-verbal – Dépôt et transmission du projet de PRMHH de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau - MELCCFP

- Le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autorise le service de la gestion du territoire à transmettre le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, conformément à la convention d'aide financière.

Note au procès-verbal – Dépôt rapport d'activités 2023 – Réseaux des lieux d'accueil touristique de la MRCVG

- Le service du développement économique dépose aux membres du conseil de la MRCVG le rapport d'activités des réseaux des lieux d'accueil touristique pour l'année 2023.

Agriculture

Appui à la demande d'aliénation à la CPTAQ d'une superficie approximative de 3,45 hectares correspondant au lot 4 739 092 présentée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – Dossier 441783

- Il est résolu par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de ne pas appuyer la demande d'aliénation du lot numéro 4 739 092 déposée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, dossier 441783, auprès de la commission de protection du territoire et des activités agricoles.

Appui à la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles présentées par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – Dossier 441386 - Implantation d'une station de lavage de bateau sur une partie du lot numéro 4 739 068

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles déposées par la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, dossier 441386, auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles.

Loisirs et culture

Autorisation - Report d'une somme résiduelle du budget loisir 2023

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le report d'une somme résiduelle de 9 760 \$ du budget 2023 des loisirs au budget 2024, le tout tel que recommandé par le comité Loisir et Culture à l'occasion de la rencontre tenue le 30 novembre 2023.

Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Contribution à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Outaouais « Entente sectorielle de développement » (2024-2026) et autorisation de signature – Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de réserver une somme de 6 000 \$ par année pour trois ans pour contribuer au renouvellement de l'Entente régionale CALQ « Entente de

partenariat territorial avec la collectivité de l'Outaouais » (2024-2026) portant sur la création artistique en lien avec la collectivité à même le Fonds Régions et Ruralité ainsi d'autoriser la préfète, Mme Chantal Lamarche et/ou la directrice générale de la MRC ou leurs remplaçants à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Autorisation - Report d'une somme résiduelle du fond événementiel 2023

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le report d'une somme résiduelle de 13 130 \$ du fond événementiel 2023 à la somme allouée pour 2024, le tout tel que recommandé par le comité Loisir et Culture à l'occasion de la rencontre tenue le 30 novembre 2023.

Financement de projets – Fonds événements et festivals

- Il est résolu que le Conseil de la MRC autorise le versement d'une aide financière pour des projets dans le cadre de la *Politique événements et festivals* pour l'année 2024.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi le 16 janvier
2023.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.